information bénéficiaires
des Activités Sociales de l'énergie

Annulation des séjours jeunes vacances hiver

Madame, Monsieur, cher collègue,

Le délégué interministériel à la jeunesse, dans une déclaration ce jour a confirmé que les séjours jeunes ne seront pas autorisés à ouvrir pour les prochaines vacances.
Nous vous informons donc de l'annulation de l'ensemble des séjours jeunes CCAS programmés pendant les vacances d'hiver.

Malgré l'important travail d'adaptation des séjours réalisé pour accueillir les jeunes, nous avons fait le constat dès lundi 25 janvier lors de la cellule des Activités sociales dédiée à ce suivi que les conditions n'étaient pas réunies :

- la sécurité des enfants, des convoyeurs et de nos équipes n'était pas garantie face à la menace d'une accélération de l'épidémie et d'un nouveau confinement, cet argument a toujours guidé nos décisions ;
- le cadre réglementaire autorisant l'accueil des enfants en colos n'existait pas à 10 jours de la première session.

Nous mesurons pleinement votre déception et celle de vos enfants et sommes conscients des désagréments et des contraintes d'organisation que cette annulation implique. L'annulation des séjours est également une déception pour l'ensemble des acteurs des Activités Sociales, élus, professionnels, bénévoles, qui depuis près d'un an, mettent tout en œuvre pour vous permettre de faire partir vos enfants en colo.

Nous vous remercions pour votre confiance renouvelée, qui nous encourage à poursuivre nos missions à votre service et à vous proposer encore et toujours des activités diverses et de qualité.

Nous reviendrons vers vous prochainement afin de vous préciser les modalités de transfert ou de remboursement des séjours.

Nous restons bien évidemment à votre disposition si vous avez la moindre question.

En espérant avoir le plaisir de retrouver vos enfants aux beaux jours.
Prenez soin d'eux, de vous et de vos proches.

Nicolas Cano,
Président de la CCAS